

FUCAM – MONS

Bachelier et master (120) en Sciences de Gestion – Spécialisation en revisorat et expertise comptable
(cours du jour) A PARTIR DE JUIN 2009

Table de concordance

Nr.	Intitulé de la matière	Heures de contact	Heures par semestre	Unités de cours	Dispenses
1	Comptabilité générale	120	8	10	D(1)
2	La législation relative aux comptes annuels et aux comptes consolidés	45	3	3	D(2)
3	Principes généraux de droit fiscal	45	3	3	ND
4	Impôt des personnes physiques	45	3	6	ND
5	Impôt des sociétés	45	3	6	D
6	Taxe sur la valeur ajoutée	30	2	5	ND
7	Principes de droits d'enregistrement et de succession	15	1	3	ND
8	Principes de fiscalité régionale et locale	15	1		ND
9	Principes de droit fiscal européen et international	15	1		D(3)
10	Procédure fiscale	30	2	3	ND
11	Normes juridiques et professionnelles concernant l'expertise comptable, le conseil fiscal et les autres missions légales de l'expert-comptable et du conseil fiscal	15	1	3	D(4)
12	Droit des sociétés	60	4	4	D(5)
13	Principes de droit commercial et législation relative aux entreprises en difficulté	30	2	3	D(6)
14	Principes de droit civil	45	3	4	D
15	Principes de droit du travail et de la sécurité sociale	30	2	3	D
16	Principes d'économie d'entreprises, d'économie générale et d'économie financière	30	2	4	D(7)

Légende des dispenses

D	Dispense
DA	Dispense automatique
ND	Non dispensé

- (1) Comptabilité générale : Dispense sur base des cours « Comptabilité » et « Règles d'évaluation ».
- (2) Législation relative aux comptes annuels et aux comptes consolidés : Dispense sur base du cours « Droit comptable » comprenant un module « Comptes consolidés ».
- (3) Principes de Droit fiscal européen et international : Dispense sur base du cours « fiscalité internationale »
- (4) Normes juridiques et professionnelles concernant l'expertise comptable, le conseil fiscal et les autres missions légales de l'expert-comptable et du conseil fiscal : Dispense sur base des cours « Aspects légaux et normatifs du contrôle » et « Ethique des professions comptables ».
- (5) Droit des sociétés : Dispense sur base des cours « Droit des sociétés » et « Droit des sociétés approfondi et gouvernance d'entreprise ».
- (6) Principes de droit commercial et législation relative aux entreprises en difficulté : Dispense sur base des cours « Droit de la faillite et procédures similaires » et « Droit commercial ».
- (7) Principes d'économie d'entreprise, d'économie générale et d'économie financière : Dispense sur base des cours « Economie », « Introduction à la gestion », « Macroéconomie », « Microéconomie », « Economie internationale ».